

Association Sportive Automobile Francophone

Fédération reconnue par l'Exécutif
de la Fédération Wallonie-Bruxelles



ASAF NEWS

Annexes aux Prescriptions sportives de l'ASAF

ANL du 13 décembre 2024

**Age minimum des
Co-pilotes/Co-équipiers dans les manifestations
NON CHRONOMETREES et de REGULARITE.
D'application à partir du 1^{er} janvier 2025**

Lors de sa réunion tenue le 28/11/2024, l'O.A. de l'ASAF a décidé, après consultation de sa compagnie d'assurance via son Courtier, d'abaisser l'âge minimum de participation pour les Co-pilotes/Co-équipiers dans les manifestations non-chronométrées et de régularité à partir du 01/01/2025.

**L'âge minimum, dans ces Disciplines*/Divisions*
et pour cette fonction, uniquement, sera fixé à 16 ans.**

Etant donné qu'il s'agira de "Mineurs", l'autorisation parentale dûment complétée, signée par la personne ayant autorité sur le mineur et légalisée par l'administration communale de son domicile sera obligatoirement fournie pour, non seulement, obtenir une licence annuelle ASAF, mais également, un Titre de Participation (TP).

Etant entendu que l'Autorisation Parentale fournie lors de la demande d'obtention d'une licence annuelle (hors ASAF) pourrait être uniquement valable pour les épreuves organisées sous l'égide de leur Fédération d'appartenance, les mineurs détenteurs d'une licence VAS seront tenus de présenter, en plus de leur licence, une Autorisation Parentale établie selon les **formalités reprises ci-dessus** et reprenant, soit, "le sport automobile" en général, soit les "manifestations placées sous l'égide de l'ASAF".

Une telle autorisation est également requise pour obtenir le TP autorisant les non-licenciés VAS et ASAF, à prendre part à la manifestation.

***Cette nouvelle réglementation sera d'application, pour les Co-pilotes uniquement et dans les seules disciplines reprises ci-dessous :**

- **Division "Histo-Démo", VHRS (50 et 65) intégrés à des épreuves de Rallyes B, B-Short et Rallyes-Sprint**
- **Historic Rally Festival (HRF)**
- **Rallyes de Type "A", Régularité" et "Marathon" (50 Km/h de moyenne maximum)**
- **Epreuves autonomes de Régularité VHRS 50 et 65**
- **Epreuves ASAF Legend 50 et 65**

Les règlements-types de ces disciplines sont en cours de mise à jour. Dès que possible ils seront mis à la disposition des organisateurs via le site internet de l'ASAF www.asaf.be > organisation.

Dans cette attente, **ceux édités actuellement sont à utiliser impérativement.** Les adaptations seront effectuées lors de la procédure d'approbation **après interrogation de l'organisateur quant à ses souhaits en matière de délivrance de "TP"**. En effet, l'accès aux mineurs induit une gestion administrative plus "lourde" et pourrait, pour certains organisateurs, modifier leur politique en matière de délivrance de TP.

POUR RAPPEL :

- Dans toutes les disciplines, il est loisible à l'organisateur **d'accepter ou pas** de délivrer des "TP"
- En Rallye B, B-Short et Rally-Sprint, il est loisible à l'organisateur, **d'accepter ou pas** les Divisions facultatives (HD, VHRS).

Les possibilités offertes par l'organisateur aux licenciés désireux de participer à leur épreuve doivent figurer clairement dans le règlement particulier de leur manifestation.

2.4. TABLEAU DES LICENCES ET TP ASAF – POSSIBILITES D'UTILISATION

RAPPEL :

L'obtention des licences dont le type est repris dans un encadré bleu est soumise aux modalités médicales reprises à l'Article 2.1.9. Les Disciplines et Divisions dans lesquelles il est loisible à l'organisateur de prévoir la délivrance de "TP" sont reprises dans un encadré vert

TP : Voir procédures d'obtention si possibilité d'utilisation dans les règlements particuliers des épreuves (uniquement utilisables dans les disciplines/classes dont le point ● est repris dans un encadré vert). TP-C : Médecin de FAMILLE obligatoire TP-L : pas d'agrément – Attestation de bonne santé uniquement	TP-L 20 €	TP-C 20 €					
= annuelle, via un club et une province Médecin de famille ou Médecin agréé par le RACB (sauf L)	L 35 €	C 35 €	B 95 €	A4 95 €	A3 105€	A2 115 €	A1 125 €
● = <u>Expérience requise</u>				●	●	●	●
● = <u>Formalités médicales obligatoires</u>		●	●	●	●	●	●
Dans certains cas : AP (Autorisation Parentale) ou CAP (Certificat ASAF d'Autorité Parentale) OBLIGATOIRE pour les - de 18 ans	10 €	10 €	10 €			10 €	
Course de Côte / Sprint							
Division "Histo-Démo" & Access	●	●	●	●	●	●	●
Division 1 - Classes 1 & 2 (de 0 jusqu'à 1600 cc)		●	●	●	●	●	●
Division 1 - Classes 3 & 4 (+ de 1600 cc)				●	●	●	●
Division 2 - Classe 5 (de 0 jusqu'à 1400 cc)		●	●	●	●	●	●
Division 2 - Classes 6 à 8 (+ de 1400 cc)				●	●	●	●
Division 3 - Classes 9 & 10 (de 0 jusqu'à 1400 cc)				●	●	●	●
Division 3 - Classes 11 à 13 (+ de 1400 cc)					●		●
Division 4 - Classes 14 à 17 (Toutes cylindrées)					●		●
Montée/Sprint Historique – Conducteur & Passager	●	●	●	●	●	●	●
Montée/Sprint en OR (sauf Classe S/R)				●	●	●	●
Montée/Sprint en OR - Classe S/R					●		●
Rallye B, BS & Rallye-Sprint							
Division "Histo-Démo"	●	●	●	●	●	●	●
Division 1 (jusqu'à 2000cc)				●	●	●	●
Division 1 (+ de 2000cc)					●		●
Division 2 - Classes 4 & 5 (de 0 jusqu'à 1600 cc)				●	●	●	●
Division 2 - Classes 6 & 7 (+ de 1600 cc)					●		●
Division 3 - Classe 8 (de 0 jusqu'à 1400 cc)				●	●	●	●
Division 3 - Classes 9 à 11 (+ de 1400 cc)					●		●
Division 4 - Classes 12 à 14 (Toutes cylindrées)					●		●
Division Prov'Historic Classic Classe 17 (jusqu'à 1600 CC)				●	●	●	●
Division Prov'Historic Classic Classes 18 et 19					●	●	●
Division Prov'Historic S/R Classe 21				●	●	●	●
Division Prov4Historic S/R Classes 22 et 23					●	●	●
Copilotes - Toutes divisions et classes			●	●	●	●	●
R.O. - Régularité (ASAF et Marathon)							
Conducteur & Equipier	●	●	●	●	●	●	●
Regularity VHRS (routes fermées)							
VHRS 50 & VHRS 65 (Pilote et Copilote)	●	●	●	●	●	●	●
Historic Rally Stage / Historic Rally Festival							
Conducteur, coéquipier ou Passager	●	●	●	●	●	●	●
Slaloms							
Division "Access"	●	●	●	●	●	●	●
Divisions 1 Toutes classes	●	●	●	●	●	●	●
Divisions 2 à 4 Toutes classes		●	●	●	●	●	●
Division 5 – Toutes catégories - Toutes cylindrées				●	●	●	●
Auto-Cross/Kart-Cross/Rally Kart Cross							
Toutes Divisions et cylindrées – Avec CAP pour les – de 18 ans		●	●	●	●	●	●
Karting							
Loisirs : Toutes catégories (CAP si - de 18 ans)	●	●	●	●	●	●	●
Vitesse/Endurance - Toutes catégories (CAP si - de 18 ans)			●	●	●	●	●
Circuit							
Toutes catégories						●	●
Incentive – Demo's Vintage			●	●	●	●	●
Divers							
Self-Regularity Vintage – Incentive				●	●	●	●
"Journée Découverte", "Journée d'essais privé" et "journée VIP": (Conducteurs et passagers)	●	●	●	●	●	●	●
Conditions d'expérience pour l'obtention des licences							
RAPPEL : Les concurrents détenteurs d'une licence d'un type déterminé durant les 5 années précédentes, pourront solliciter et obtenir la même licence sans avoir à justifier leur expérience.							

Type de licence	Expérience requise : Réglementation complète voir également article 2.2.6. du R.S.G.
" L " et " TP-L "	Aucune expérience requise (garanties d'assurance réduites). Délivrance de "TP" à la discrétion de l'organisateur via le règlement Particulier de l'épreuve.
" C " et " TP-C "	Aucune expérience requise (garanties d'assurance réduites). Délivrance de "TP" à la discrétion de l'organisateur via le règlement Particulier de l'épreuve.
" B "	Aucune expérience requise
" A4 "	Permis de conduire depuis 3 ans minimum OU attestation de réussite d'un test pratique de conduite sportive (spécifique à ce type de licence) OU détention de 2 résultats " Pilote " OU détention d'une licence-VAS valide, d'un niveau suffisant
" A3 "	Détention de 4 résultats " Pilote " OU attestation de réussite d'un test pratique de conduite sportive (spécifique à ce type de licence) OU détention d'une licence VAS valide, d'un niveau suffisant
" A2 "	Obligation de joindre une attestation de réussite d'un test de pilotage en circuit dans une école agréée ou d'un test organisé par les fédérations reconnues (valable 5 ans). Pour plus de précisions, voir Article 2.2.8. du RSG
" A1 "	Cumul des conditions requises pour la " A2 " et la " A3 "

Frais supplémentaires	
Service express	50 €
Duplicata	25 €
Pseudonyme	100 €
Upgrade	10 €

EXPERIENCE
<p>Ne sont pris en considération que les résultats acquis en tant que <u>pilote</u>, obtenus durant l'année en cours ou les 5 précédentes, dans des épreuves de :</p> <p>Course de Côte/Sprint Montée en Or/Sprint en Or Rallye – Rallye Sprint – Legend 80 Slalom – Auto Cross – Rallye Cross – Circuit</p> <p><u>Si acquis hors ASAF,</u> <u>joindre les résultats officialisés.</u> Fichiers jpeg/jpg/pdf, uniquement</p>

SI COURS DE PILOTAGE (RALLYE) OU EXAMEN DE CONDUITE (CIRCUIT)
<p>Joindre l'attestation de réussite Fichiers jpeg/jpg/pdf, uniquement</p>

Dérogations à l'âge minimum de 18 ans	
Karting	- Toutes catégories
Kart-Cross	- Division 3 : 12 ans - Division 1 & 2 : 16 ans
Auto-Cross	- Division 1 – Junior 1: 14ans
RKX	-Junior Sprint de 12 à 16 ans -Super sprint à partir de 16 ans -Open 500/600 à partir de 16 ans
Circuit	- Toutes catégories : 16 ans
Rallye B/BS/RS	- Co-Pilote/Co-équipier en Division Histo-Démo : 16 ans -Co-Pilote/Co-équipier en Division VHRS (50 & 65) : 16 ans
Rallye A RO/Régl/ Marathon	-Co-Pilote/Co-équipier : 16 ans (max 50 Km/h moyenne)
HRF, VHRS 50 & 65	-Co-Pilote/Co-équipier : 16 ans
Permis de conduire facultatif en :	
Karting	- Toutes catégories
Kart-Cross	- Toutes Divisions et classes
Auto-Cross	- Toutes Divisions et classes
RKX	-Toutes Divisions et classes
Circuit	- Toutes Divisions et classes
Rallye (B-BS-RS) & Rallye Sprint	- Co-pilote RA/RS - Equipier en Orientation, en Régularité, en Histo Démo et Regularity VHRS
HRS / HRF	- Coéquipier ou Passager
MH/Sp.H	- Passager

Pour le Conseil d'Administration,

Bernard HAYEZ
Président

Katia LIEMANS
Secrétaire Général